Comptes consolidés

Groupe O2i

31 décembre 2013

Référentiel CRC-9902

Groupe
GroupeO2i.com

Sommaire

Préambule : l'ensemble des données chiffrées présenté dans les comptes consolidés sont exprimés en Euros

1 Bilan consolidé 4

1.1 Actif 4

1.2 Passif 5

2 Compte de résultat 6

3 Tableau de variation des capitaux propres K€ (part du groupe) 8

4 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie 9

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation 10

5.1 Référentiel comptable 12

5.2 Modalités de consolidation 13

5.2.1 Méthodes de consolidation 13

5.2.2 Ecarts d'acquisition 13

5.2.3 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées 13

5.3 Méthodes et règles d'évaluation 13

5.3.1 Immobilisations incorporelles 13

5.3.2 Immobilisations corporelles 14

5.3.3 Immobilisations financières 14

5.3.4 Créances et dettes 14

5.3.5 Stocks 14

5.3.6 Trésorerie et valeurs mobilières de placement 14

5.3.7 Impôts sur les bénéfices 15

5.3.8 Provisions pour risques et charges 15

5.3.9 Engagement de retraite et prestations assimilées 15

5.3.10 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant 15

5.3.11 Titres d'autocontrôle 16

6 Périmètre de consolidation 17

6.1 Liste des sociétés consolidées : 17

6.2 Activité 17

7 Comparabilité des comptes 18

8 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations 18

8.1 Immobilisations incorporelles 18

8.2 Immobilisations corporelles 19

8.3 Immobilisations financières 20

8.4 Stocks 20

8.5 Créances 21

8.6 Disponibilités 21

8.7 Dépréciation de l'actif circulant 22

8.8 Capital social 22

8.9 Provisions pour risques et charges 25
8.10 Emprunts et dettes financières 25
8.11 Autres dettes à court terme 26
8.12 Postes du compte de résultat 26
8.12.1 Ventilation du chiffre d'affaires 26
8.12.2 Autres produits d'exploitation 26
8.12.3 Effectif 27
8.12.4 Droit individuel à la formation en France 27
8.12.5 Rémunérations allouées aux dirigeants 27
8.12.6 Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation 27
8.12.7 Charges et produits financiers 28
8.12.8 Charges et produits exceptionnels 28
8.12.9 Impôt sur les bénéfices 29
8.12.10 Honoraires des commissaires aux comptes 29
9 Autres informations 29
9.1 Evénements postérieurs à la clôture 29
9.2 Engagements hors bilan : 31
9.2.1 Engagements donnés 31

1 BILAN CONSOLIDE

1.1 Actif

En euros

ACTIF		31/12/2013	31/12/2012
Ecarts d'acquisition	**I**		
Capital souscrit non appelé	**II**		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires		52 796	54 813
Fonds commercial		11 776 805	11 725 395
Autres immobilisations incorporelles			
Avances,acomptes immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions		17 216	20 740
Installations techniques, matériels et outillages		204 137	160 688
Autres immobilisations corporelles		1 777 512	1 003 021
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Titres de participations		377	377
Actifs nets en cours de cession			
Participations par mise en équivalence			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières		521 552	746 658
	TOTAL III	**14 350 395**	**13 711 692**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises		2 134 408	1 949 585
Avances et acomptes versés sur commandes			574
CREANCES			
Créances clients et comptes rattachés		5 814 290	4 235 671
Actifs d'impôt différé		204 034	166 460
Autres créances		2 925 879	2 194 700
Capital souscrit et appelé, non versé			
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement		533 203	485 809
Actions propres			
Disponibilités		725 730	760 701
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance		447 712	412 514
Liaisons titres			
LIAISONS BILAN			
	TOTAL IV	**12 785 256**	**10 206 014**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	**V**		
Primes remboursement des obligations	**VI**		
Ecarts de conversion actif	**VII**		
Ecarts d'arrondi actif	**VIII**		
	TOTAL GENERAL (I à VIII)	**27 135 651**	**23 917 706**

1.2 Passif

En euros

PASSIF		31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		2 896 873	1 666 044
Primes d'émission, de fusion, d'apport		12 646 394	10 635 715
Réserves consolidées		(5 685 415)	(4 611 313)
Résultat Groupe		(624 898)	(1 004 626)
	TOTAL I	**9 232 954**	**6 685 820**
INTERETS MINORITAIRES			
Intérêts hors groupe		480 678	455 843
Ecarts de conversion hors groupe			
Résultat hors-groupe		47 347	(2 805)
	TOTAL II	**528 025**	**453 038**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour acquisitions de titres			
Provisions pour risques		371 781	470 109
Provisions pour charges		495 753	377 551
Provisions pour passif d'impôt différé			3 033
	TOTAL IV	**867 534**	**850 693**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 501 715	2 617 382
Concours bancaires courants		618 645	697 967
Emprunts en crédit-bail		232 326	174 885
Emprunts et dettes financières divers		55 492	56 114
Passif nets en cours de cession			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		23 677	22 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 626 525	5 116 680
Dettes fiscales et sociales		6 840 410	5 588 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		129 900	1 103 329
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		478 448	550 832
	TOTAL V	**16 507 138**	**15 928 155**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
Ecarts d'arrondi passif	**VII**		
	TOTAL GENERAL (I à VII)	**27 135 651**	**23 917 706**

2 COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/12/2013	31/12/2012
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	14 664 883	17 540 862
Ventes de marchandises Export	471 818	222 672
Production vendue de biens France	473 348	595 919
Production vendue de biens Export	17 787	8 819
Production vendue de services France	27 166 984	23 685 545
Production vendue de services Export	92 112	106 302
TOTAL I	**42 886 932**	**42 160 119**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	92 950	82 822
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	437 794	1 276 059
Autres produits	87 743	431 446
TOTAL II	**618 487**	**1 790 327**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	12 552 393	15 461 151
Variation de stock de marchandises	(284 905)	(13 100)
Achats de matières premières et autres appro.	75 434	(676 229)
Variation de stock matières premières et appro.		
Autres achats et charges externes	15 453 833	12 965 579
Impôts, taxes et versements assimilés	996 471	805 310
Salaires et traitements	9 813 246	9 619 706
Charges sociales	4 608 296	4 355 747
Dotations aux amortissements immobilisations	570 916	404 550
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	125 794	218 856
Dotations aux provisions pour risques et charges	18 203	108 987
Autres charges	202 600	1 032 668
TOTAL III	**44 132 281**	**44 283 225**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	**(626 862)**	**(332 779)**

Rubriques	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Prod. des autres val. mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	7 884	27 491
Reprises sur provisions, transferts charges		60 052
Différences positives de change	7 036	5 411
Prod. nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion		
TOTAL IV	**14 920**	**92 954**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		59 826
Intérêts et charges assimilées	219 838	276 272
Différences négatives de change	16 458	3 261
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	22 550	
Ecarts de conversion		
TOTAL V	**258 846**	**339 359**
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	**(243 926)**	**(246 405)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(870 788)**	**(579 184)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 105	47 846
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	215 810	117 848
Reprises provisions, transferts charges	198 328	22 550
TOTAL VI	**434 243**	**188 244**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	208 113	34 751
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	355 305	574 190
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	100 000	300 718
TOTAL VII	**663 418**	**909 659**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	**(229 175)**	**(721 415)**
Impôts dus sur les bénéfices	(485 345)	(268 294)
Impôts différés sur les bénéfices	(37 067)	(24 874)
TOTAL VIII	**(522 412)**	**(293 168)**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	**43 954 582**	**44 231 644**
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	**44 532 133**	**45 239 075**
Résultat des sociétés intégrées	(577 551)	(1 007 431)
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	**(577 551)**	**(1 007 431)**
Résultat groupe	**(624 895)**	**(1 004 626)**
Résultat hors groupe	**47 344**	**(2 805)**
Résultat par action	-0,10786	-0,30151
Résultat dilué par action	-0,09874	-0,27632

3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES K€ (PART DU GROUPE)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total Situation nette
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	
CAPITAUX PROPRES N-1	**1 666**	**10 635**	**(4 344)**	**(1 004)**			**(268)**	6 685
Augmentation de capital	1 231	2 010						3 241
Imputation Résultat 2013			(1 004)	1 004				
Distributions de dividendes								
RESULTAT N				**(625)**				(625)
Autres variations			(69)					(69)
CAPITAUX PROPRES N	**2 897**	**12 645**	**(5 417)**	**(625)**			**(268)**	**9 232**

4 TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net consolidé	(577 551)	(1 007 431)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions (1)	490 297	777 345
Variation des impôts différés	(37 067)	(24 874)
Plus-values de cession, nettes d'impôt	(20 594)	77 621
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**(144 915)**	**(177 339)**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	(614 323)	770 873
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**(759 238)**	**593 534**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 728 362)	(913 869)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	626 242	225 926
Incidence des variations de périmètres (3)	(221 835)	(6 344)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(1 323 955)**	**(694 287)**
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	3 241 508	449 730
Emissions d'emprunts	182 958	160 575
Remboursements d'emprunts	(1 249 528)	(1 171 777)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**2 174 938**	**(561 472)**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	**91 745**	**(662 225)**
Trésorerie d'ouverture (B)	548 543	1 210 768
Trésorerie de clôture (C)	640 288	548 543
Ecart (A - (C - B)		

5 REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

La société OXIA (RCS n° 478 063 324) a été créée en Août 2004 en vue de permettre le rachat par leurs dirigeants, de deux sociétés françaises (O2I et DATAWEB) jusque-là détenues par le groupe Mitsubishi. Ce rachat est intervenu le 31 Août 2004 conduisant à la création du groupe OXIA. A des fins de rationalisation structurelle, la société OXIA a absorbé par transmission universelle de patrimoine, ses deux filiales à effet au 31 Juillet 2005. Après cette opération, il ne subsistait plus qu'une seule entité juridique, celle d'OXIA, qui a repris la dénomination O2I.

En décembre 2005, la société a été introduite sur le marché Alternext à Paris.

En 2006, la société O2I a acquis deux sociétés : M2I et CD SYSTEMES. Au 31 décembre 2006, le groupe a choisi de présenter des comptes consolidés bien que ceux-ci ne soient pas obligatoires.

En 2007, la société a acquis 4 sociétés : X CHANGE, AMPERSAND, ICS et MBIP ; cette dernière société est la société-mère d'un groupe de 4 filiales : SCRIBTEL, SCRIBTEL FORMATION, EXEVIA et MAJOR. Afin de rationaliser la structure du groupe, quatre sociétés du groupe ont été absorbées en 2007 par transmission universelle de leur patrimoine à O2I : CD SYSTEMES, X CHANGE, AMPERSAND et ICS.

En 2008, la société a acquis 8 sociétés : Résolution 93, Résolution du Havre, Résolution Lille, PCS formation, A3F, RAFI, FSI et AVOLYS.
Afin de rationaliser la structure du groupe, onze sociétés du groupe ont été absorbées par transmission universelle de leur patrimoine à M2I, à savoir : Résolution 93, Résolution du Havre, Résolution Lille, PCS formation, A3F, RAFI, FSI, MBIP, SCRIPTEL, MAJOR et EXEVIA.
Et enfin, il a été décidé d'apporter dans le cadre d'un traité d'apport partiel d'actif la branche complète d'activité « formation » d'O2I sise au Centre d'affaires du Molinel à Wasquehal à la société filiale M2I.

En 2009, acquisition de la totalité du capital de la société NH NICE COTE D'AZUR par la société O2I.
Une augmentation du capital de la société M2I en numéraire a été réservée à de nouveaux actionnaires, la participation du groupe O2I est ainsi passée de 100 % à 92.73 % dans le capital de la société M2I.
Et enfin, la société O2I a apporté à la société M2I la totalité des parts sociales de la SARL NH NICE COTE D'AZUR. La participation du groupe O2I au 31 décembre 2009 est de 93.042 % dans le capital de la société M2I.
De plus, à cette même date il a été décidé la transmission universelle du patrimoine de la SARL NH NICE COTE D'AZUR à M2I.

Faits caractéristiques 2010 :

- 10 juin 2010 : une augmentation de capital de la société M2I a été réalisée par l'émission de 7 400 actions gratuites. La participation du groupe O2I est ainsi passée de 93.042% à 90.402%.
- 16 juin 2010 : une augmentation de capital en numéraire de la société O2I a été réalisée par l'émission de 308 784 actions nouvelles pour un montant total de 154 392 €. Les actions nouvelles ont été émises au prix de 2.20 €, soit avec une prime d'émission de 1.70 € par action.

Faits caractéristiques 2011:

- Le 1er avril 2011, le Président de M2i, sur délégation de compétence de l'associée unique en date du 30 mars 2009, a augmenté le capital social de la société M2i d'une somme de 8.026,31 € (prélevée à due concurrence sur le poste « Prime d'Apport » et entrainant la création de 7.826 actions nouvelles), pour porter le capital social à 279.472,85 €.

- 31 août 2011, acquisition de la totalité du capital de la société NEWPORT Communication par la société M2I. Il a été décidé la transmission universelle du patrimoine (TUP) de la SAS NEWPORT Communication à M2I. Cette TUP a généré un Mali de fusion de 402.898€.

Faits caractéristiques 2012:

- Le Conseil d'Administration de O2i en date du 28 mars 2012, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, a constaté l'augmentation de capital social de la société O2i d'une somme de 132.420,50 € par apport en numéraire (soit un total de 450.229,70 € avec prime d'émission) à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 1.666.044 €.

- Par décision du Président de M2i, en date du 26 mai 2012, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Unique du 4 juin 2009, il a été décidé d'augmenter le capital social de 4.165,97 € (prélevée à due concurrence sur le poste « Prime d'Apport » et entrainant la création de 4.062 actions nouvelles), pour porter le capital social à 283.638,82 €.

Faits caractéristiques 2013:

- Lors du Conseil d'Administration en date du 14 janvier 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du même jour, et constaté par le Conseil d'Administration en date du 2 février 2013, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 437.043 € par apport en numéraire (soit une augmentation de capital de 1.223.720,40 € avec prime d'émission), à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.103.087 €.

- Lors du Conseil d'Administration en date du 22 février 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2013, et constaté par le

Conseil d'Administration en date du 26 février 2013, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 262.500 € par apport en numéraire (soit une augmentation de capital de 735.000 € avec prime d'émission), à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.365.587 €.

- Lors du Conseil d'Administration en date du 5 avril 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 33.750 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.399.337 €.

- Lors du Conseil d'Administration en date du 1er juillet 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013, et constaté par le Conseil d'Administration en date du 5 juillet 2013, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 364.286 € par apport en numéraire, à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.763.623 €.

- Lors du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013, et constaté par le Conseil d'Administration en date du 27 septembre 2013, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 125.000 € par apport en numéraire, à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.888.623 €.

- Lors du Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 8.250 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » (actions gratuites acquises), à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.896.873 €.

5.1 Référentiel comptable

Les comptes du groupe O2I sont établis en conformité avec les dispositions légales et règlementaires applicables en France et notamment le règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable du 29 Avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant la continuité d'exploitation, les comptes consolidés font apparaître une perte de -625 K€ (part du Groupe). Les mesures de redressement envisagées et le développement commercial entrepris depuis 2012 produisent progressivement leurs effets, et devraient se poursuivre en 2014. Il convient de souligner que l'activité Formation (M2i et ses filiales) est d'ores et déjà bénéficiaire en 2013. Dans ce contexte, les comptes consolidés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société O2I dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

5.2.2 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions règlementaires précédentes, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Prioritairement, ces écarts ont été affectés aux postes appropriés du bilan consolidé. Le solde non affecté figure en écart d'acquisition.

5.2.3 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 décembre 2013. Le nombre de mois pris en considération est ainsi qu'il suit :

- 12 mois pour les sociétés : O2I, M2I, SCRIBTEL FORMATION
- 4 mois pour : M2I TECH (immatriculation le 2 septembre 2013)

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe O2I sont les suivants :

5.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.
Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	***Durée***	***Méthode***
Logiciels informatiques	1 à 3 ans	Linéaire
Brevets	7 ans	Linéaire

5.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	***Durée***	***Méthode***
Agencements aménagement général	6 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements des terrains	6 à 10 ans	Linéaire
Constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	12 ans	Linéaire
Matériels et outillages	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	4 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobiliers	5 à 10 ans	Linéaire

5.3.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.3.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode de « Prix Unitaire Moyen Pondéré ». Des provisions sont constituées lorsque la valeur comptable des articles est supérieure à la valeur de marché.

5.3.6 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

5.3.7 Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés :

- en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.
- pour les écritures de consolidation ayant une incidence sur le résultat consolidé.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'exercice d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

L'économie d'impôt future liée à l'utilisation des déficits fiscaux antérieurs et des amortissements réputés différés n'est pas constatée car la société ne remplit pas les conditions pour les activer.

5.3.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Conformément au règlement CRC n° 2000-06, les risques et charges majeurs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5.3.9 Engagement de retraite et prestations assimilées

Les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 3.17%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

5.3.10 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.
Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui

ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

5.3.11 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

6 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

6.1 Liste des sociétés consolidées :

Entreprise	*N° SIRET*	*% intérêts 2013*	*Méthode de consolidation 2012 / 2013*	*% intérêts 2012*	*Période 2013*
O2I (société mère) Siège : Gennevilliers	47806332400030	Mère	I.G. / I.G.	Mère	01/01 – 31/12
M2I Siège : Paris	33354415300039	86.16%	I.G. / I.G.	86.79%	01/01 – 31/12
SCRIBTEL FORMATION Siège : Paris	39336786700016	86.16%	I.G. / I.G.	86.79%	01/01 – 31/12
M2I TECH Siège Paris	79504509500010	86,16%	NA./ I.G.	NA	01/09 – 31/12

A noter que la société AVOLYS détenue à hauteur de 95,72% et consolidée en 2012 selon la méthode de l'intégration globale a fait l'objet d'une Transmission Universelle de son Patrimoine le 13 novembre 2013, avec effet rétroactif au 1er juillet 2013.

6.2 Activité

Les 7 pôles d'activité du Groupe O2I sont :

- Formation : formation professionnelle, arts graphiques, audio/vidéo et outils de gestion.
- Impression Numérique : solutions d'épreuve numériques, des presses numériques et des copieurs couleurs connectés.
- Services : ingénierie, installation, maintenance, externalisation.
- Distribution Intégration : vente par catalogue, internet, boutiques de produits par PAO, consommables, logiciels professionnels des arts graphiques.
- Projet Flux : solutions de gestion et d'automatisation de vos flux de production,
- Solution Télécoms : solutions réseaux et télécoms pour transférer, accéder et sécuriser vos données.
- Solution Audio-Vidéo : solutions pro pour le montage et le stockage vidéo

7 COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes de consolidation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

8 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Clôture
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	75 000			75 000
Concessions, brevets et droits similaires	600 015	7 123		607 138
Fonds commercial	12 467 242	51 410		12 518 652
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Total des valeurs brutes	**13 142 257**	**58 533**	**0**	**13 200 790**
Rubriques	**Ouverture**	**Reprises**	**Dotations**	**Clôture**
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	75 000			75 000
Concessions, brevets et droits similaires	533 006		9 140	542 146
Fonds commercial	741 847			741 847
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Total des amortissements	**1 349 853**	**0**	**9 140**	**1 358 993**
Valeurs nettes comptables	**11 792 404**			**11 841 797**

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés sur les opérations de croissance externe ont été affectés en fonds de commerce.
Les tests de valorisation et de dépréciation effectués par la société sur les activités du groupe justifient l'appréciation des dits fonds de commerce.
Les méthodes d'évaluation utilisées sont :

- la méthode des « discounted cash-flows » avec des taux d'actualisation de 12% sur la formation.
- les comparables sur l'activité formation et sur la conception et vente de logiciels ; la construction et vente de solutions d'impression, des services informatiques et de la distribution informatique

Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées.

Fonds de commerce

Suite aux différentes acquisitions réalisées par le groupe, les fonds de commerce peuvent être décomposés de la façon suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	VNC
Activité numérique	6 253 738	741 847	5 511 891
Formation	6 264 914	-	6 264 914
	12 518 652	**741 847**	**11 776 805**

8.2 Immobilisations corporelles

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Clôture
Terrains				
Constructions	53 253			53 253
Installations techniques, matériel, outillage	2 180 650	299 256	122 860	2 357 046
Autres immobilisations corporelles	5 434 156	1 227 686	63 366	6 598 476
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des valeurs brutes	**7 668 059**	**1 526 942**	**186 226**	**9 008 775**
Rubriques	**Ouverture**	**Reprises**	**Dotations**	**Clôture**
Terrains				
Constructions	32 513		3 524	36 037
Installations techniques, matériel, outillage	2 019 962	13 184	146 132	2 152 910
Autres immobilisations corporelles	4 431 135	26 006	415 833	4 820 962
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des amortissements	**6 483 610**	**39 190**	**565 489**	**7 009 909**
Valeurs nettes comptables	**1 184 449**			**1 998 866**

Les crédits baux sont retraités en immobilisation pour les besoins de la consolidation. Au 31 décembre 2013, le montant brut des investissements financés par crédit-bail s'élève à 620.306 € amorti à hauteur de 390.976 €.

8.3 Immobilisations financières

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Clôture
Titres de participations	10 377			10 377
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mises en équivalence				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	746 658	133 569	358 677	521 550
Créances rattachées à des participations				
Total des valeurs brutes	**757 035**	**133 569**	**358 677**	**531 927**
Rubriques	**Ouverture**	**Reprises**	**Dotations**	**Clôture**
Provisions sur titres de participation	10 000			10 000
Prov. pour cess.actifs nets en cours				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur créances rattachées				
Provisions sur autres titres immobilisés				
Provisions sur prêts				
Provisions sur autres immobilis. financières				
Total des provisions	**10 000**	**0**	**0**	**10 000**
Valeurs nettes comptables	**747 035**			**521 927**

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

8.4 Stocks

L'évolution des stocks s'explique par le tableau suivant

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Matières premières				
En-cours de tiers				
En-cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 770 590	284 907		3 055 497
Total des valeurs brutes	**2 770 590**	**284 907**	**0**	**3 055 497**
Provisions sur stocks matières premières				
Provisions sur en cours de biens				
Provisions sur en cours de services				
Provisions sur stocks produits finis				
Provisions sur stocks marchandises	821 005	52 679		921 089
Total des provisions pour dépréciation	**821 005**	**52 679**		**921 089**
Valeurs nettes	**1 949 585**			**2 134 408**

8.5 Créances

Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
		Montant	Montant
Autres immobilisations financières	521 552		521 552
Créances clients et comptes rattachés	5 738 159	5 738 159	
Clients douteux	1 081 509		1 081 509
Actif d' impôt différé	204 034	204 034	
Autres créances	2 925 879	2 925 879	
	10 471 133	**8 868 072**	**1 603 061**

Les débiteurs divers comprennent essentiellement, au 31 décembre 2013, des fournisseurs débiteurs, et des créances fiscales et sociales.
Les charges constatées d'avance proviennent de contrats de maintenance informatique et de charges courantes d'exploitation.

8.6 Disponibilités

	31/12/2013	31/12/2012
Actions		
Sicav & FCP	533 203	485 809
Total Valeurs Mobilières	**533 203**	**485 809**
Comptes Courant Bancaires	712 699	744 581
Comptes à terme		
Caisses	13 031	16 120
Intérêts Courus		
Total Disponibilités	**725 730**	**760 701**
Total Trésorerie	**1 258 933**	**1 246 510**

8.7 Dépréciation de l'actif circulant

Les mouvements des provisions sur les postes d'actifs sont les suivants :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions sur stocks matières premières				
Provisions sur en cours de biens				
Provisions sur en cours de services				
Provisions sur stocks produits finis				
Provisions sur stocks marchandises	821 005	100 083		921 088
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS	**821 005**	**100 083**	**0**	**921 088**
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes				
Provisions sur comptes clients	1 181 397	25 711	201 730	1 005 378
Provision dépreciation clients douteux				
Provisions sur autres créances	(1 617)	1 617		0
Provisions charges constatées avan.				
Prov. sur valeurs mobilières de placement	72 826			72 826
Provisions sur actions propres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 252 606**	**27 328**	**201 730**	**1 078 204**
TOTAL GENERAL	**2 073 611**	**127 411**	**201 730**	**1 999 292**

8.8 Capital social

Composition du capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social se compose de 5 793 746 actions de 0,50 Euros.

Toutefois, il convient de noter :

Stock options O2i :

Autorisation donnée au CA par l'AGE du 31/10/2007 pour mettre en place un plan d'options de souscription d'actions au sein du groupe O2I, au bénéfice des salariés et des dirigeants de la société O2I et des sociétés qui lui sont liées.
L'attribution d'options de souscription d'actions autorisée par le Conseil d'Administration du 16/07/2008 a été annulée par une décision du conseil d'Administration du 30/03/2009, qui a autorisé une autre attribution selon les modalités suivantes :

- Nombre total d'actions pouvant être émises ou achetées dont 26 000 au profit des mandataires sociaux.	46 700
- Date d'expiration de la délégation du Conseil d'Administration	31/12/2010
- Date du Conseil d'Administration	30/03/2009
- Nombre d'options consenties	46 700
- Montant nominal des actions à émettre	2.62 €
- Début de la période d'exercice des options de souscription	30/03/2010
- Fin de la période d'exercice des options de souscription	29/03/2014
- Obligation de conservation des actions émises	3 ans
- Nombre d'options exercées	0
- Nombre d'options en circulation	0
- Nombre d'options consenties aux mandataires sociaux	0

Attribution d'actions gratuites de la société O2I

I. Le Conseil d'Administration du 4 avril 2011 de O2I a décidé dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2010 (autorisant le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société O2i), de procéder en faveur de deux mandataires sociaux et de divers salariés de la société, à l'attribution gratuite de 67.500 actions de la société, existantes ou à émettre (montant à jour des départs de salariés au 30 juin 2012).

II. le Conseil d'Administration du 15 décembre 2011 de O2I a décidé dans le cadre de l'autorisation susvisée consentie par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2010, de procéder en faveur d'un salarié de la société, à l'attribution gratuite de 16.500 actions de la société, existantes ou à émettre.

III. Lors du Conseil d'Administration en date du 1er février 2012, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, il a été décidé de procéder à l'attribution de 49.412 actions gratuites de la société O2i.

IV. Le Conseil d'Administration du 2 juillet 2012, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, a été décidé de procéder en faveur d'un mandataire social et de divers salariés de la société, à l'attribution de 123.500 actions gratuites de la société, existantes ou à émettre.

V. Le Conseil d'Administration du 20 septembre 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013, a été décidé de procéder en faveur d'un mandataire social et de divers salariés de la société, à l'attribution de 231.591 actions gratuites de la société, existantes ou à émettre.

Attribution d'actions gratuites de la société M2I

I. Par décisions en date du 9 juin 2008, l'associé unique de la Société MAISON INTERNATIONALE DE L'INFORMATIQUE – M2I, filiale à 100% de O2i et de la Société MBIP, filiale à 100 % de la Société M2i a attribué à chacune respectivement 37 et 80.000 actions gratuites en faveur d'un mandataire social.

Par décision en date du 24 novembre 2008, la Société M2I a dissout MBIP, sa filiale à 100 %. En conséquence, ledit mandataire social s'est vu échanger les 80.000 actions gratuites qu'il détenait au sein de la société MBIP contre 37 actions gratuites M2I.

II. Par décisions en date du 30 mars 2009, l'associé unique de la Société M2I a attribué 110 actions gratuites à certains dirigeants et salariés du groupe O2I.

Par décisions en date du 4 juin 2009, l'associé unique de la Société M2I a délégué au Président de la Société sa compétence pour décider l'attribution d'un maximum de 10 % du capital social au jour de cette attribution, et ce pour une durée de 38 mois.

Par décisions en date du 12 juin 2009, l'Associée Unique de la Société M2I a décidé de diviser le nominal de chaque action existante par cent.

Par décisions en date du 30 juin 2009, le Président a décidé d'appliquer cette division du nominal aux 184 actions gratuites existantes. En conséquence, le nombre d'actions gratuites a été multiplié par 100 et s'élevait au 30 juin 2009 à 18.400.

III. Le 26 mai 2010, conformément à la délégation de compétence qui lui a été octroyée par l'associé unique le 4 juin 2009, le Président a décidé d'attribuer 4.062 actions gratuites nouvelles. En outre, le mandataire social susvisé a renoncé lui-même à l'attribution de 1.474 actions gratuites qui lui avaient été attribuées par l'Associée Unique le 30 mars 2009.

IV. Par décision en date du 10 juin 2010, le Président a constaté que la période d'acquisition des 7.400 actions gratuites, attribuées le 9 juin 2008, était échue et qu'en conséquence, cela emportait l'augmentation du capital social de la Société d'une somme de 7.589,44 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » et la création de 7.400 actions nouvelles de 1,0256 € de nominal chacune et ce au profit de l'attributaire desdites actions.

V. Par décision en date du 1er avril 2011, le Président a constaté que la période d'acquisition de 7.826 actions gratuites attribuées le 30 mars 2009 (nombre d'actions gratuites à jour des actions non attribuées en raison de départs de salariés), était échue et qu'en conséquence, cela emportait l'augmentation du capital social de la Société d'une somme de 8.026,31 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » et la création de 7.826 actions nouvelles d'environ 1,0256 € de nominal chacune et ce au profit des attributaires desdites actions toujours salariés ou mandataires sociaux au 30 mars 2011.

VI. Par décision du Président en date du 28 novembre 2011, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, il a été décidé de procéder à l'attribution de 2.180 actions gratuites de la société M2i.

VII. Par décision en date du 26 mai 2012, le Président a constaté que la période d'acquisition de 4.062 actions gratuites attribuées le 26 mai 2010 (nombre d'actions gratuites à jour des actions non attribuées en raison de départs de salariés), était échue et qu'en conséquence, cela emportait l'augmentation du capital social de la Société d'une somme de 4.167,97 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » et la création de 4.062 actions nouvelles d'environ 1,0256 € de nominal chacune, pour porter le capital social à 283.638,82€.

VIII. Par décision du Président en date du 2 juillet 2012, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, il a été décidé de procéder à l'attribution de 6.187 actions gratuites de la société M2i.

IX. Par décision du Président en date du 24 juin 2013, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013, il a été décidé de procéder à l'attribution de 10.452 actions gratuites de la société M2i.

X. Par décision en date du 29 novembre 2013, le Président a constaté que la période d'acquisition de 2.180 actions gratuites attribuées le 28 novembre 2011, était échue et qu'en conséquence, cela emportait l'augmentation du capital social de la Société d'une somme de 2.235,80 €, prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » et la création de 2.180 actions nouvelles d'environ 1,0256 € de nominal chacune et ce au profit des attributaires desdites actions toujours salariés au 29 novembre 2013.

8.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour risques	470 109	100 000	198 328	371 781
Provisions pour charges	377 551	118 203		495 754
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**847 660**	**218 203**	**198 328**	**867 535**

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2013, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

8.10 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 501 057	1 075 752	425 305	
Concours bancaires courants	618 645	618 645		
Emprunts en crédit bail	232 326	112 172	120 154	
Intérêts courus sur emprunts	658	658		
Emprunts et dettes financières divers	55 491	55 491		
TOTAL GENERAL	**2 408 177**	**1 862 718**	**545 459**	**0**

Le montant des emprunts en crédit-bail correspondent au retraitement des crédits baux.
Les dettes financières diverses sont constituées de dépôts reçus de la clientèle dans le cadre de location de matériel.

8.11 Autres dettes à court terme

Les autres dettes comprennent :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
		Montant	Montant
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 677	23 677	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 626 525	6 626 525	
Dettes fiscales et sociales	6 230 076	6 230 076	
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		0	
Autres dettes	129 900	129 900	
TOTAL GENERAL	**13 010 178**	**13 010 178**	**0**

8.12 Postes du compte de résultat

8.12.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par activités en K€

	31/12/13 en K€	31/12/12 en K€
Services	4 722	5 168
Consommables	1 866	2 248
Equipements	12 356	14 497
Formation	23 273	19 389
Location de salles	284	359
Autres Produits	386	499
Total CA par activité	**42 887**	**42 160**

8.12.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2013	31/12/2012
Subventions d'exploitation	92 950	82 822
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	437 794	1 276 059
Autres produits	87 743	431 446
	618 487	**1 790 327**

8.12.3 Effectif

L'effectif :

	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	88	74
Employés	156	170
Total effectif	**244**	**244**

8.12.4 Droit individuel à la formation en France

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle dispose que les sociétés françaises accordent à leur salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civil cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits reste plafonné à cent vingt heures.
Aucune charge à payer n'a été comptabilisée dans les exercices 2005, en application de l'avis 2004F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC.
Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 22.835 heures. Aucune heure n'a été prise au cours de l'exercice.

8.12.5 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8.12.6 Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Elles comprennent :

	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux amortissements immobilisations	570 916	404 550
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	125 794	218 856
Dotations aux provisions pour risques et charges	18 203	108 987
Total	**714 913**	**732 393**

8.12.7 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Prod. des autres val. mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	7 884	27 491
Reprises sur provisions, transferts charges		60 052
Différences positives de change	7 036	5 411
Prod. nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion		
Produits financiers	**14 920**	**92 954**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		59 826
Intérêts et charges assimilées	219 838	276 272
Différences négatives de change	16 458	3 261
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	22 550	
Ecarts de conversion		
Charges financières	**258 846**	**339 359**
Résultat financier	**(243 926)**	**(246 405)**

8.12.8 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 105	47 846
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	215 810	117 848
Reprises provisions, transferts charges	198 328	22 550
Produits exceptionnels	**434 243**	**188 244**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	208 113	34 751
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	355 305	574 190
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	100 000	300 718
Charges exceptionnelles	**663 418**	**909 659**
Résultat exceptionnel	**(229 175)**	**(721 415)**

8.12.9 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

	31/12/2013	31/12/2012
IMPOT SUR LES SOCIETES		
Impôts dus sur les bénéfices	(485 345)	(268 294)
Impôts différés sur les bénéfices	(37 067)	(24 874)
	(522 412)	**(293 168)**

8.12.10 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes intégré dans le compte de résultat s'élève à 107.716,39 € dont 0 € au titre des DDL (diligences directement liées).

9 AUTRES INFORMATIONS

9.1 Evénements postérieurs à la clôture

- Augmentations de capital de O2i

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2014, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013, et constaté par le Conseil d'Administration en date du 24 janvier 2014, le capital social de la

Société a été augmenté d'une somme de 84.375 € par apport en numéraire (soit une augmentation de capital de 270.000 € avec prime d'émission), à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 2.981.248 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 3 février 2014, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2010, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 24.706 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport » (actions gratuites acquises), à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 3.005.954 €.

- BSA à émettre par O2i

Adoption en Assemblée Générale Extraordinaire de O2i du 28 avril 2014, d'une résolution autorisant le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les « BSAAR »).

Les principales modalités de l'opération seraient les suivantes :

- attribution gratuite de un (1) BSAAR pour chaque action O2i inscrite en compte ;
- Trois (3) BSAAR donneront le droit de souscrire une (1) action nouvelle O2i ou d'acquérir une (1) action existante O2i au prix de 2,20 € ; ce à compter du lendemain de leur attribution et pendant une durée de 5 ans.

- Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i d'un montant total de 599.999,40 € divisé en 272.727 obligations convertibles en actions souscrits par un investisseur institutionnel. Durée de 54 mois à compter du 7 avril 2014. Chaque obligation convertible donnera droit en cas de conversion à la souscription par son titulaire d'une (1) action de la Société d'une valeur totale de 2,20 €.

- Acquisition par O2i du fonds de commerce « Kolorsigns »

Cette acquisition réalisée le 3 février 2014 permet ainsi à O2i de renforcer son offre par une gamme de machines grand format UV au rapport qualité prix performance sans équivalent sur le marché européen et africain.

En effet, l'acquisition du fonds de commerce « Kolorsigns » a notamment pour conséquence la reprise par O2i de deux contrats significatifs :
- un contrat en OEM de distribution exclusive (pour la France et l'Afrique dans un premier temps) avec le fabricant chinois Handtop, leader incontesté aux USA pour la fourniture de machines UV grand format avec près de 250 machines fournies sur 2013.
- un contrat de partenariat avec le fabricant d'encres français « Encres Dubuit » qui dispose d'encres numériques de très haute qualité pour ces machines.

Sur le plan financier, cette acquisition s'opère sans recours à l'endettement du Groupe O2i ; l'augmentation de capital réalisée en janvier 2014 d'un montant de 270 K€ permettant notamment d'assurer l'intégration de l'activité acquise et les développements à venir.

Sur le plan social, cette acquisition s'opère sans reprise de salarié.

9.2 Engagements hors bilan :

9.2.1 Engagements donnés

Les engagements donnés par la société-mère O2I en contrepartie d'emprunts bancaires sont les suivants :

- nantissement de droit au bail au profit du CIC Nord Ouest en garantie d'un prêt de 38.000€. Echéance 25/02/15. Capital restant dû au 31/12/13 : 5.740€
- nantissement de 1er rang du fonds de commerce O2I et nantissement des titres CD SYSTEMES détenus, en garantie d'un prêt de 984.000€. Echéance 10/05/14. Capital restant dû au 31/12/13 : 67.941€.
- garantie OSEO à hauteur de 60% de l'encours d'un prêt de 250.000€ accordé par la Société Générale. Echéance 03/06/14. Capital restant dû au 31/12/13 : 28.108€
- nantissement de 1er rang du fonds de commerce O2I à hauteur de 100% du concours, et nantissement de 1.395 titres de la société M2i au profit des banques : Société Générale, Banque Populaire, CIC., en garantie d'un prêt de 1.500.000€. Echéance 21/04/15. Capital restant dû au 31/12/13 : 330.079€
- nantissement de 396 titres M2i détenus, en garantie d'un prêt de 720.000€ accordé par la Société Générale. Echéance 01/11/14. Capital restant dû au 31/12/13 : 108.420,66€.
- garantie OSEO à hauteur de 60% de l'encours d'un prêt de 350.000€ accordé par la Palatine. Echéance 06/08/16. Capital restant dû au 31/12/13 : 147.530,63€

D'autres engagements ont été donnés par la société O2I :

- Gage de compte d'instruments financiers au profit de la HSBC pour 500.000 €
- nantissement du fonds de commerce O2i au profit du CIC en garantie d'un prêt de 620 000 €. Echéance 20/04/15. Capital restant dû au 31/12/13 : 152.346€
- nantissement du fonds de commerce O2i au profit du CIC en garantie d'un prêt de 235.000 €. Echéance 25/12/16. Capital restant dû au 31/12/13 : 108.798€
- caution de retenue de garantie au profit de la Banque Populaire pour 9 460.84 €
- Engagement des locations longues durées au 31/12/2013, loyers restants dûs TTC de 315.381€
- Nantissement du fonds de commerce de M2i auprès du CIC en garantie d'un prêt de de 265 000€. Echéance 25/12/2014. Capital restant dû au 31/12/13 : 56.822,34€
- Caution pour Contrat de location FODEGI au profit de la SG pour un montant de 11.500€

- Caution pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG pour un montant de 111.476,38€
- Caution pour Soumission Pub. Etr. COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE au profit de la SG pour un montant de 22.000€
- Caution de Marché privé au profit de la PALATINE pour un montant de 200.000€
- Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée par O2i à hauteur de 91.178€, en faveur de ENEFP
- Nantissement du fonds de commerce M2i au profit du CIC en garantie d'un prêt de 265.000 € Echéance 25/12/14. Capital restant dû au 31/12/13 : 56.822€
- La société O2i s'est portée caution personnelle et solidaire de M2i au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz